



UNE GOUVERNANCE EUROPÉENNE DEPUIS LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

jeudi 16 août 2018, par [jbouffand](#)

A savoir :

Quelques institutions de l'Union européenne :

- La Commission européenne
- Le Conseil des Ministres
- Le Parlement européen
- La Cour de Justice des Communautés Européennes

Pour mémoire : une institution indépendante de l'Union européenne :

- La Cour européenne des droits de l'homme

La construction européenne depuis 1992 : un chantier inachevé

A savoir :

- Pourquoi les élargissements successifs de l'Union européenne imposent une révision des institutions européennes.
- Les problèmes d'adhésion des opinions publiques nationales au projet européen.

Dates :

- 1995 : Entrée de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède
- 1999 : Traité d'Amsterdam
- 2002 : mise en circulation de l'euro
- 2004-2007 : Entrée de la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, de Chypre et de Malte
- 2007 : Traité de Lisbonne
- 2013 : Entrée de la Croatie
- 2016 : référendum britannique sur le Brexit

Un élargissement continu de l'Union européenne

L'Union européenne est un succès indéniable dont l'attractivité est soulignée par l'entrée massive de nouveaux pays membres.

La difficile maturation du projet politique européen

Les institutions européennes sont cependant confrontées à de multiples problèmes :

- inadaptation au nombre de pays membres
- déficit démocratique
- divorce avec les opinions publiques marqué par exemple par la crise du Brexit

Le modèle européen, un sujet de discord

La diversité des conceptions

A savoir :

Deux visions différentes de la construction européenne :

- Le fédéralisme : création d'une entité supranationale
- Le confédéralisme (ou unionisme) : les Etats-membres exercent en commun la souveraineté sans création d'une entité supranationale

Devant les conceptions opposées de ce que doit être la construction européenne, la "méthode Monnet", ou "méthode communautaire" s'est imposée, privilégiant les réalisations concrètes. Dans les faits, la synthèse "néo-fonctionnaliste" a donné naissance à des institutions hybrides, à la fois fédéralistes et confédéralistes.

Pour ou contre la construction européenne : un large éventail de sensibilités

Le projet européen fédère une large gamme de sensibilités politiques, du centre-gauche au centre-droit. Cependant, des oppositions irréductibles existent dans les partis de droite et d'extrême-droite (conservateurs, souverainistes, nationalistes) et d'extrême-gauche (anticapitalistes).

Une ambition européenne à l'échelle du monde

Une puissance en construction ?

Exemples d'échecs de la diplomatie européenne :

- la guerre en ex-Yougoslavie (1991-95)
- guerre d'Irak (2003)

Un embryon d'armée européenne ? l'Eurocorps

L'Union européenne manque de deux éléments du hardpower : une diplomation cohérente et une véritable armée européenne.

Un acteur des relations internationales

L'Union européenne est cependant devenu un acteur central des relations internationales, surtout sur le plan économique. Elle entretient des relations diplomatiques régulières avec les Etats-Unis, la Russie et de nombreux autres pays.

Un modèle toujours attractif et en extension

Les critères d'adhésion à l'UE (**Critères de Copenhague**) :

- des institutions politiques démocratiques, stables, garantissant le respect des droits de l'homme et des minorités
- une économie de marché viable ainsi que la capacité à faire face à la concurrence au sein du marché européen
- L'acceptation des objectifs de l'union politique, économique et monétaire, ainsi que des charges auxquelles doivent se soumettre les pays membres

Les pays actuellement candidats à l'entrée dans l'UE :

- Albanie
- Bosnie-Herzégovine
- Macédoine
- Monténégro
- Serbie
- Turquie

L'attractivité européenne s'explique par la prospérité de l'UE. Elle se manifeste par les flux migratoires clandestins ou légaux, mais aussi par les nombreuses candidatures de pays souhaitant entrer dans l'UE.